SMDEA 09
NOS COMPÉTENCES AU SERVICE DE L'EAU

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

DÉLIBÉRATION N°2723

OBJET

Acquisition d'une parcelle n°349 section ZH sur la commune de L'HERM pour l'implantation d'un réservoir

L'an deux mille vingt-quatre et le quatorze du mois de mars de 17 h 00 à 18 h 30, le Conseil d'Administration du Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement, dûment convoqué, s'est réuni dans les locaux du SMDEA, sous la présidence de Madame Christine TÉQUI, Présidente du SMDEA.

PRÉSENTS : Daniel BESNARD, Jérôme BLASQUEZ, Jean-Pierre BOIX, Jacques ESCANDE, Joëlle EYCHENNE, Jean-Paul FERRE, Alain GARNIER, Daniel GONCALVES, Louis MARETTE, Alain MAYODON, Alain METGE, Thierry PORTET, Alain ROCHET, Jean-Claude SERRES, Christine TEQUI

EXCUSÉS : Raymond BERDOU, Elisabeth CLAIN, Patrick LAFFONT, Christian LOUBET, Francis MAGDALOU, Marc SANCHEZ, Jean-Michel SOLER

ABSENTS : Henri BENABENT, André VIDAL, Pierre VIEL

PROCURATIONS : Elisabeth CLAIN donne pouvoir à Christine TEQUI
Jean-Michel SOLER donne pouvoir à Joëlle EYCHENNE

Secrétaire de séance : Jérôme BLASQUEZ

Considérant qu'afin d'éviter les problèmes de distribution en période d'étiage, la création d'un réservoir de stockage d'eau potable à proximité du captage du SARRAT et de la station de traitement actuelle est nécessaire.

Considérant que le SMDEA se porte acquéreur de la parcelle n°349 section ZH, numérotée n°58 ZH avant division parcellaire réalisée le 16/02/2024 par le géomètre-expert GEOSAT, sise sur la commune de L'HERM, et appartenant à Madame Nathalie KOMAROFF.

Considérant qu'il est désormais nécessaire d'acquérir ladite parcelle pour le prix convenu de 1,25€ par mètre carré pour une surface de 601 m². Le montant de cette acquisition s'élève à 751.25€ (sept cent cinquante et un euros et vingt-cinq centimes).

Ouï l'exposé de Madame la Présidente, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE,**

Ledit rapport

- **AUTORISE,**

Madame la Présidente, à acquérir la parcelle n°349 section ZH sise sur la commune de L'HERM, et appartenant à Madame Nathalie KOMAROFF.

La Présidente du SMDEA,

Christine TÉQUI